

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En N°. 20 »
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

CHEMIN DE FER.

Table of train schedules for the Chemin de Fer, listing routes between Liège, Anvers, Gand, and Brussels with departure and arrival times.

ALLEMAGNE. — Francfort 18 août.

La GAZETTE d'Augsbouurg publie une lettre de Bruxelles où il est dit que l'archevêque de Malines a l'intention de se rendre à Rome...

ANGLETERRE. — Londres, le 20 août.

Dans la réunion qui s'est tenue le 15 à Dublin, M. O'Connell a prononcé un long discours dans lequel il a rappelé tout ce qu'il avait fait pendant la dernière session.

Si les tories renaissent au pouvoir l'Irlande aurait à gémir, écrasée sous une magistrature partielle; cette considération seule, et le désir de prévenir de tels désastres...

Le traité de 1831 ne devait être en vigueur que trois mois si le roi de Hollande n'acceptait pas dans ce délai donné. Sept ans se sont écoulés, et le roi de Hollande n'a pas accepté.

Samedi je vous remettrai un plan d'association pour agir jusqu'à ce que les droits que nous réclamons aient été obtenus. Je demanderai au mois de novembre que 200 députés soient envoyés d'Irlande en Angleterre...

FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

AU CAMP DE BOULOGNE. (Voir le POLITIQUE du 16 août.)

Nous avons vu les soldats de l'armée de terre se livrant à leurs jeux, Morland leur donnant des leçons de danse, pour les délasser des exercices et des manœuvres militaires...

Cette manie de courir devint, pendant un certain temps, si vive et si générale que les soldats firent entr'eux des courses à pied. Napoléon qui voyait avec satisfaction son armée se livrer à des jeux et des exercices qui ne pouvaient qu'entretenir, chez elle, la vigueur et la santé...

— On écrit de Lisbonne, le 15 août :

« Les différentes lettres de Faro annoncent que le courage a manqué à Remehildo quand il a entendu la sentence de la cour martiale qui le condamnait à être fusillé dans les 24 heures...

— On mande des Algarves que les miguélistes ne se sont plus montrés nulle part depuis la capture de Remehildo, de sorte que la tranquillité est rétablie dans cette province...

Les élections des sénateurs et des députés aux prochaines cortès ont commencé hier dans tout le pays. La tranquillité publique de la ville n'a pas été troublée, et on espère que le même ordre régnera jusqu'à ce que les élections seront terminées.

FRANCE. — Paris le 21 août.

Les espérances qu'avaient fait naître hier quelques symptômes assez prononcés ne se sont pas réalisées. S. A. R. la duchesse d'Orléans est toujours dans le même état; il paraît même qu'elle a pu sortir aujourd'hui et faire un tour de promenade dans le jardin des Tuileries.

— On lit dans le Journal des Débats : Nous avons en occasion de relever, il y a quelques temps, un article de la Gazette d'Augsbouurg, conçu en termes fort insolents et dirigé contre M. Molé à l'occasion du discours que M. le président du conseil avait prononcé dans la chambre des pairs sur la question belge.

« L'article publié récemment par la Gazette d'Augsbouurg, sous la rubrique de Prusse, et dans lequel on parlait en termes insolents du mécontentement qu'une opinion exprimée par le comte Molé avait inspiré contre le gouvernement de S. M. le roi des Français, n'a trouvé aucune sympathie dans notre capitale.

d'officiers supérieurs se chargea de régler les conditions de la course et soumit ce règlement à l'empereur qui l'approuva et indiqua lui-même le jour où la course aurait lieu. Ce fut à qui obtiendrait la faveur de concourir. Un jeune officier de dragon, nommé Thierry, s'étant présenté pour être inscrit, le conseil des officiers se refusa à l'admettre...

Le grand jour arrive; l'empereur est présent, tous les concourans sont rangés sur une ligne; ils partent à un signal convenu. Thierry ne tarde pas à dépasser ses rivaux de beaucoup; il va touchant au but, lorsqu'un maudit caniche vient, en aboyant, se jeter dans les jambes de son cheval qui s'abat, roule plusieurs fois sur lui-même...

— Mais pas du tout; c'est le tombé qui doit avoir le prix. Les membres du conseil, juges de la course qui entourent Napoléon lui font respectueusement observer que cet officier n'a pas suivi le programme et que rouler avec son cheval n'était pas courir.

les succès des armées françaises en Afrique, et beaucoup d'autres actes plus récents, ont suffisamment prouvé que l'on sait honorer la France et ses institutions.

La même lettre annonce que M. Alexandre de Humboldt est sur le point de partir pour Paris, et on attribue à ce voyage de l'illustre savant une haute portée politique.

— Par ordre du ministre de la guerre, une circulaire vient d'être envoyée à tous les colonels pour rappeler à leurs corps les officiers qui se trouvent en congé.

— On dit que les évêques de France viennent de recevoir un bref du pape concernant les mariages mixtes.

— Le journal l'Europe dont on connaît la position équivoque, moitié légitimiste et moitié ministérielle, publie encore quelques renseignemens curieux sur l'affaire de M. Fabricius. Il est constant, dit-il, que par des efforts persévérans, M. Fabricius a communiqué à son gouvernement des faits d'une nature grave...

— On lit dans un journal du matin : Un voyageur qui vient de Rome et de Naples nous a raconté les faits suivans dont il garantit l'authenticité.

« Le gouvernement Napolitain vient de soulever une question qui a jeté l'alarme dans la cour de Rome. Le roi de Naples rassemble des troupes pour enlever au pape la principauté de Bénévent. Le marquis del Caretto a demandé au saint-père la remise de cette province, en déclarant que, s'il refusait, on userait de la force; le pape a été indigné d'une telle demande.

« Le roi de Naples s'applique beaucoup à empêcher toute relation entre ses sujets et les Français; les paquebots du Levant sont tenus par lui en quarantaine, et il n'est pas de vexation que le gouvernement napolitain ne leur fasse éprouver. Cet état de choses ne peut durer, il est trop préjudiciable à notre commerce.

— On écrit de Lucerne, 16 août : Le député de Neuchâtel a déclaré en diète, au commencement de la séance de ce jour, que conformément aux instructions qu'il vient de recevoir de son état, il doit demander que le gouvernement de Thurgovie ait à s'expliquer sur les deux points suivans :

« Louis Bonaparte, avant d'être admis à la bourgeoisie dans le canton de Thurgovie, avait-il en due forme fait révoquer sa qualité de citoyen français? Si cette révocation préalable a effectivement été opérée, comment peut-elle se concilier avec les actes postérieurs de Louis Bonaparte.

« C'est en ce sens que Neuchâtel estime que doivent être entendus les éclaircissemens à fournir par Thurgovie, ensuite du renvoi ordonné par la diète, dans sa séance du 6 août. C'est de ces deux points qu'après avoir reçu la réponse

— C'est peut-être la méthode de messieurs les dragons, interromp encore l'empereur, de courir de cette façon, et vous, messieurs, qui prétendez que notre système d'équitation est vicieux, vous qui voulez sans cesse introduire des innovations dans l'école d'escadron, eh bien! en voilà une innovation! Vous n'avez pas songé à celle-là, ni moi non plus, je l'avoue.

— Répondez-moi par oui ou par non, ajouta Napoléon. Le cheval de l'officier de dragon est-il arrivé avant celui de l'aide-de-camp?

— Oui, sire, mais... — Cela me suffit, je n'en veux pas davantage; puisqu'il est bien prouvé que c'est le cheval de Thierry qui a gagné le prix de la course, c'est au cheval qu'on donnera les douze cents francs; seulement puisqu'il ne saurait donner un reçu de la somme, parce qu'il faut que les choses se fassent toujours régulièrement, ajouta-t-il en lâchant de garder son sérieux, son maître le donnera pour lui, on lui remettra les espèces en échange.

Et tout le monde de crier vive l'empereur, et de féliciter le nouveau capitaine d'une si heureuse chute. Il est facile de voir que Napoléon, en agissant ainsi, avait voulu indemniser le jeune Thierry du refus qu'il avait éprouvé d'abord et du fâcheux accident qui avait failli lui coûter la vie, tout en donnant une leçon à des officiers supérieurs qui s'étaient montrés injustes et jaloux envers un subordonné.

Ces divers amusemens donnèrent à Napoléon la fantaisie d'essayer son adresse en faisant, lui aussi, autour de sa baraque, des courses en calèche attelée seulement de quatre chevaux qu'il voulait conduire lui-même à grandes guides, selon l'expression didactique, il se plaça donc sur le siège et prit les rênes des mains de César, son cocher de prédilection, qui monta derrière la voiture dans laquelle étaient Cambacérès, Monge et Rapp; mais ces chevaux, qui avaient été offerts tout récemment à l'empereur par la ville d'Anvers, bien que ma-

du gouvernement de Thurgovie la commission doit s'occuper avant tout. »

Cette déclaration sera insérée au protocole.

— On écrit de Constantine, 5 août :

Depuis plusieurs jours le bruit de la mort d'Abdel-Kader s'est répandu dans la ville. Voici la version la plus accréditée :

Abdel-Kader voulait aller à Am-Madi, ville que l'on dit très-considérable dans le Sahara, à environ 15 journées de marche de Tlemcen, pour forcer Ouled Tzidjini, chef de ces contrées, à se soumettre à lui. Tzidjini, prévenu des projets de l'astucieux pèlerin, vint à sa rencontre à deux journées de la ville, et lui livra combat après l'avoir harcelé pendant plusieurs jours, lui enleva ses provisions d'eau et l'empêcha de la renouveler. Plus de 500 des siens, que l'on dit être des malheureux Kouloughs Tlemcen, seraient morts de soif, et lui, atteint d'une balle dans la poitrine, aurait eu la tête coupée; un très-petit nombre aurait pu s'échapper et venir rejoindre le corps d'El-Barcaris, resté sur le confin du Sahara.

— On dément la nouvelle de la conspiration de Varsovie contre l'empereur Nicolas.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Madrid, 14 août.

Le gouvernement a reçu du général Oraá des dépêches d'une nature très pressante. Ce général réclame instamment pour l'armée du centre des vivres et des munitions. Ses approvisionnements sont devenus si rares que plusieurs chevaux ont été tués par les soldats privés de toute autre nourriture. Nous apprenons à l'instant même, de source certaine, que des vivres viennent d'être expédiés pour cette armée qui va probablement enlever Morella.

Les correspondances de Logrono s'accordent à dire que des préparatifs immenses continuent à être faits pour l'attaque d'Estella. Plus de 400 charrettes trainées par un nombre considérable d'attelages de mulets n'ont pas cessé, depuis le mois dernier, d'apporter à Logrono, de l'artillerie et des munitions de toute espèce.

HOLLANDE.

On écrit de La Haye, le 20 août :

Le *Dagblad van s'Gravenhage* publie une ordonnance municipale, portant que vendredi prochain, le 24 de ce mois, anniversaire de S. M. le roi, il sera fait de publiques et solennelles prières, de 10 à 11 heures du matin, dans toutes les églises de cette résidence, afin d'appeler la bénédiction céleste sur le roi et sur la patrie.

S. A. I. et R. madame la princesse d'Orange est attendue après-demain en cette résidence, de retour de son voyage d'Allemagne.

D'après un journal de cette ville, le baron Fagel retourne le 25 à Paris, en sa qualité d'ambassadeur, après un assez long congé qu'il a passé en Hollande.

— On lit dans la correspondance particulière de Londres de l'AVOINNE, en date du 17 août :

« Indépendamment de ce que je vous ai rapporté, mardi dernier, au sujet de la conférence tenue la veille pour s'occuper de l'affaire hollando-belge, on m'a encore fait part, d'un autre côté, que les difficultés soulevées maintenant par la France et l'Angleterre, doivent être la suite d'une note étendue, présentée par la Belgique et dans laquelle on soutient la fausseté des calculs qui ont servi de base aux 24 articles. D'après cette note, on aurait mis au compte de la Belgique plusieurs articles auxquels ce pays devrait rester étranger, d'où il suit que, le paiement annuel des rentes ne comporterait que trois millions tout au plus. Comme les pièces probantes nécessaires ne se trouvent pas ici, on attend la réponse de la Hollande à cette note, que le gouvernement hollandais enverra directement ici à la conférence, ou à son choix, aux différents cours qui ont leurs représentants à la conférence. »

« Cependant il n'est pas sûr que la conférence attendra cette réponse avant de se prononcer dans l'un ou l'autre sens. Des personnes qui connaissent d'assez près la marche des affaires ici, et la manière de penser des plénipotentiaires, croient qu'il n'est pas tout-à-fait invraisemblable que la conférence exprimera sous peu, à l'unanimité, une opinion sur cette affaire. Si nos informations sont exactes, je crois pouvoir encore ajouter qu'une décision provisoire de cette nature doit déjà être envoyée à la fin de cette semaine au gouvernement hollandais. »

gnifiques et de plus belle race, n'étaient pas encore parfaitement dressés; jeunes et ardents, César lui-même, malgré sa longue expérience, avait besoin de toute son habileté pour les conduire. Ces fougueux coursiers ne sentant plus la main à laquelle ils étaient accoutumés d'obéir, partirent au grand galop et en droite ligne vers la mer. César voyant la dangereuse direction que suivaient ses bêtes, cria à l'empereur :

— Sire, à gauche; appuyez à gauche, sire; rendez la main à la seconde guide du petit gris....

— Laissez, laissez, César, je connais mon affaire, lui répondait l'empereur qui déjà n'était plus maître des chevaux.

— Ah! mon Dieu, sire, où va votre majesté? s'écriait Cambacérés qui de pâle qu'il était habituellement, était devenu jaune comme un citron.

— Vous, Cambacérés, vous avez toujours peur; je sais ce que je fais, je vous mène très-bien.

— Certainement, monseigneur, reprit Rapp qui s'inquiétait peu de rassurer l'archi-chancelier, S. M. l'empereur, cette fois, nous mène tout droit en Angleterre: n'est-ce pas ce que nous désirons tous depuis long-temps?

— Sire, arrêtez! arrêtez! s'exclamait Cambacérés d'un ton lamentable, en voyant l'empereur qui de dépit fouettaient encore les chevaux. Quant à Monge, la tête baissée et les yeux fermés, il faisait ses réflexions tout bas, en se cramponnant à une des portières de la voiture, et au moment où il disait comme à part lui :

« Il excelle à conduire un char dans la carrière, »

patras!!! un gros caillou s'était rencontré sous la roue de la calèche qui avait versé lourdement: les chevaux s'étaient arrêtés aussitôt.

L'empereur lancé avec violence sur le sable à dix pas de son siège, s'évanouit; Cambacérés se fit une bosse énorme au front; Monge, qui tomba la tête en avant, eut son chapeau enfoncé jusqu'au menton; César avait été déjà et malgré lui laissé en route, tandis que Rapp, accoutumé à ces sortes d'incidents, avait lestement sauté à terre, pour courir au secours de l'empereur, qui ne revint à lui que lorsqu'on lui eut frappé plusieurs fois dans les mains. Tout le monde, excepté Rapp, avait été rudement froissé dans cette chute; cependant personne ne

BELGIQUE — Bruxelles, le 22 août.

Un concours sera ouvert le 8 septembre à Bruxelles pour deux places de professeurs de trombonne et d'ophicléide, vacantes au conservatoire de Liège.

— On apprend de Lille que les autorités municipales se proposent d'insister pour la construction d'un bout de chemin de fer jusqu'à la frontière belge, du côté de Mouscron, de telle sorte que Lille et Bruxelles pourraient, dès les premiers mois de 1859, se trouver reliés par Mouscron, Courtrai et Gand.

— Le MONITEUR publie le programme des jours et heures des examens du jury universaire.

— L'avis suivant a été publié à Gand. Nous sommes autorisés à annoncer que, vu les réparations à faire au pont jeté sur la Lys près de la Sney, le service du chemin de fer de Gand à Bruges et vice-versa, sera suspendu jusqu'à nouvel ordre.

— Le malheur qui est arrivé avant-hier sur le chemin de fer produit son effet: les voitures articulées de M. Dietz sont parties ce matin pour Malines avec cinq transports contenant 66 personnes; plus de 200 voitures particulières sont aussi parties dans la matinée.

Bruxelles, le 21 août. (3 heures.) — La deuxième cavalcade de Malines a le même succès que la première quant à ce qui concerne la bourse. Si le chemin de fer rétrograde, les antiquaires diligences, les carrioles de nos amateurs redeviennent de mode, chacun veut sa part du jubilé, les virologes de Malines l'emportent sur la spéculation. La bourse est déserte, il ne se traite rien; on ne recherche même pas les affaires.

Fonds de l'état: dette active 2 1/2 p. c. 35 A., 5 p. c. 101 5/8 et A., 4 p. c. 91 1/4 A. 1/2 p. c. 75 3/4. Société Générale titres en nom n. 828 A.; Société de Mutualité 1171 25 (117 1/8) A.; Société Nationale 1250 (125) A.; Société de commerce 1400 (140) A.; Banque Foncière 1005 (100 1/2) P.; Caisse de Valenciennes 987.

L'actif espagnol sans affaires au cours de 20 1/8.

Le marché aux huiles est dans la même stagnation: il n'y a point de cote.

Anvers, deux heures 5/4. — Par voie télégraphique. Ardoin 20 1/8 sans affaires, bourse déserte.

LIÈGE, LE 23 AOUT.

Affligé de voir s'éteindre de jour en jour l'éclat de son nom, et jaloux de la popularité que M. Dumortier s'est acquise par la publication de son remarquable travail, M. de Potter a cru un instant reconquérir la sienne, en saisissant avec empressement l'occasion de redescendre dans l'arène politique qu'il avait volontairement abandonnée depuis 1850, et d'élever, à son tour, la voix, pour défendre les intérêts menacés de la Belgique. Toujours à cheval sur ses utopies républicaines, il a franchi la frontière, et est venu jeter parmi nous une proclamation nouvelle, qui avait moins pour but de démontrer la justice de notre cause et de nous fournir des moyens raisonnables pour combattre les prétentions de nos ennemis, que de prêcher une croisade contre la royauté, et d'organiser une réaction contre le système constitutionnel qui a prévalu, malgré lui, dans les conseils de la nation assemblée en congrès. C'est aux libéraux surtout qu'il adressa son appel; mais les libéraux lui déclarèrent, haut et net, qu'ils entendaient la question d'une manière tout opposée à ses vœux, et qu'ils ne pouvaient, en conscience, accepter le secours qu'il venait leur apporter; ils ne lui épargnèrent pas même le blâme, et lui conseillèrent vivement de ne plus s'occuper d'affaires politiques; ils allèrent jusqu'à lui dire que son rôle était fini, et que le meilleur service qu'il pourrait désormais rendre à la cause belge, ce serait de se taire, et de retourner tranquillement en France.

Blessé dans son amour propre et dans son orgueil, irrité surtout d'être repoussé par ceux qui n'avaient point cessé de lui témoigner cette affection traditionnelle dont il s'était fait un titre de gloire et un levier politique, M. de Potter tourna ses regards vers les catholiques et leur offrit son alliance. Dans un nouvel écrit qu'il vient de publier, et qui forme un étrange contraste avec tout ce qui auparavant était sorti de sa plume, il jette les accusations les plus ridicules à la tête de ses nouveaux adversaires, et se déclare le champion du parti catholique, lui qui naguère encore reprochait à ce parti d'avoir commis tant de fautes et de viser trop exclusivement à la domination.

Voici comment on peut résumer les opinions émises par M. de Potter dans ce travail. En Belgique, les catholiques constituent l'immense majorité de la population. Les libéraux ne forment guères qu'une faible et presque imperceptible minorité. Ils sont à peine un sur cent. Etant les plus nombreux

put s'empêcher de rire en voyant l'empereur remettre à son cocher le fouet qu'il lui avait emprunté, en disant le plus sérieusement du monde :

— Il faut remettre à César ce qui appartient à César. Assez de course comme cela, je donne ma démission.

Tout le monde retourna à pied et fort gaiment au quartier-général. Toutefois l'empereur se fit frictionner le soir avec de l'eau de Cologne: c'était pour lui la panacée universelle.

En rendant compte de la sensation qu'il avait éprouvée de sa chute, il avoua qu'il s'était cru mort, un moment.

L'empereur reçut enfin le rapport des savans de l'institut qu'il avait demandé deux mois auparavant au ministre de l'intérieur, et concernant la découverte de Fulton. Elle avait été soumise à leur examen; mais cette invention avait été repoussée à l'unanimité par la commission. Dans le texte de son rapport l'inventeur était traité de visionnaire et sa découverte qualifiée d'idée folle, d'erreur grossière et d'absurdité.

Allons, n'y pensons plus, dit tristement Napoléon; il faut que j'aie mal lu ou que je me sois trompé. Puis se frappant le front du plat de sa main: « Cependant, ajouta-t-il, cet homme à quelque chose là; j'en réponds!!! Les pompes à feu ne sont pas autre chose qu'un moteur produit par la vapeur; ce Fulton a donc raison lorsqu'il prétend qu'on peut employer cette puissance à toute autre chose qu'à tirer des seaux d'eau de la rivière... Ah! continuait-il, en poussant une exclamation et en serrant le poing, j'aurais dû voir cet homme; sa découverte semblait faite tout exprès pour moi; n'y pensons plus. »

On était au commencement d'octobre et l'on sait que dans les derniers jours de ce mois, Napoléon devait quitter Boulogne pour aller s'occuper des préparatifs de son couronnement. Avant son départ, les maréchaux et les généraux voulurent lui offrir un bal; il l'accepta et en fixa lui-même le jour au 17. Toutes les dames de Boulogne y furent invitées; le général Bisson, le plus grand gastronome de l'armée, fut chargé du buffet et des rafraichissements. Cette partie de la fête ne fut pas la moins bien entendue. L'orchestre se composait des musiciens des quatre régimens de la vieille garde, sous la direction de Gueheaner, le fameux basson. La musique des vingt régimens de ligne exécuta, au commencement du bal, la marche triomphale du camp de Boulogne,

dans le pays, les catholiques doivent aussi avoir l'avantage du nombre à la chambre et dans le gouvernement. La position qu'ils occupent leur appartient donc légitimement. C'est la loi du gouvernement représentatif que subissent les libéraux. N'ayant pas la majorité, ils ne peuvent pas avoir le pouvoir. S'ils l'avaient, ils en useraient peut-être avec moins de discrétion que ne le font leurs adversaires. Les libéraux n'ont déployé de l'énergie qu'en luttant contre le clergé. Ils ont laissé le champ libre au gouvernement pour empiéter sur les droits du peuple. Enfin les catholiques ont plus vivement défendu qu'eux les droits des deux provinces menacées d'un démembrement. Telle est, en substance, la nouvelle œuvre que M. de Potter vient de mettre au jour.

On le voit, c'est la justification d'une doctrine, d'un système, basée sur le nombre plus ou moins grand de ses partisans, de ses défenseurs. Les plus gros chiffres sont les plus respectables. Les plus gros bataillons ont raison. Ce qu'ils produisent, ce qu'ils font, est LÉGITIME. A ce titre, la Prusse n'a donc pas tort de gouverner ses sujets catholiques dans un sens protestant, et le roi de Hollande serait un sot s'il écoutait les réclamations de ses sujets qui font partie de la communion romaine! Tout est pour le mieux à Cologne et à Bois-le-Duc. Tout est également bien en Irlande. Le nombre fait la loi. La force des masses constitue le droit!

M. de Potter vient, par ce dernier écrit, de se donner le coup de grâce. Les catholiques éclairés, et heureusement ils sont en grand nombre, ne seront pas dupes de ces tentatives de captation. M. de Potter a vu qu'une grande partie du clergé est démocratique, et il a pensé que, s'il parvenait à gagner sa bienveillance, il lui serait plus facile de populariser les idées républicaines. L'appui que les libéraux lui ont refusé, il le cherche donc auprès de cette partie du clergé; il cresse les opinions catholiques, il justifie, il écrit leur application aux lois, aux actes de l'administration. C'est le dernier moyen d'exploitation qui lui reste, la dernière chance de salut qu'il entrevoit pour la propagation de ses doctrines. Mais M. de Potter a fourni sa carrière; il a démoli ce qu'il y avait à démolir. Qu'il laisse maintenant à d'autres le soin de reconstruire et de consolider un édifice à l'élevation duquel il n'a ni pu ni voulu concourir.

Hier, entre 6 et 7 heures du soir, un accident déplorable est encore arrivé à l'une des houillères des environs de notre ville. Trois ouvriers houilleurs étaient occupés à leurs travaux habituels dans l'établissement du Val-Benoit, lorsqu'une partie du toit se détacha; ces trois malheureux furent écrasés sur le coup.

Un accident, qui rappelle celui arrivé à la houillère Beaujonc, vient d'avoir lieu à l'une des houillères de Charleroi. Un coup d'eau est venu surprendre les travailleurs, et trois d'entre eux ne sont parvenus à se soustraire à une mort certaine qu'en se réfugiant dans une galerie élevée, où les eaux ne sont point parvenues. Depuis plusieurs jours, l'on est occupé à épuiser les eaux de la bure, et l'on ne désespérait pas de sauver ces trois infortunés.

Nous avons donné avant-hier la liste des élèves du collège qui ont obtenu des prix. En la lisant, on a pu remarquer, parmi les jeunes lauréats qui se sont le plus distingués, en rhétorique, A. Demonceau, de Herve, F. Bleyfaes, V. Henaux, Henri Marcotty, Eugène Collinet, Léopold D'Avance; en seconde, L. Borguet, J. Guillery, T. Demarteau et Barthélemy Borlée surtout, dont une maladie est venue interrompre les études pendant une forte partie de l'année.

Nous remarquons que le prix de mérite en seconde française a été décerné à un élève du plus jeune âge, Aug. Devivier, de Liège.

— Le sieur Jean Joiris, forgeron-ajusteur, de la commune de Grâce-Montegnée, vient de monter une petite machine à vapeur à haute pression de la force d'un homme, qu'il a entièrement construite lui-même. Cette machine est à voir rue Féronstrée, n. 598. On assure qu'elle fonctionne avec la plus grande précision. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que Jean Joiris ne sait, dit-on, ni lire, ni écrire, ni dessiner.

— Les travaux du PASSAGE LEMONNIER sont presque entièrement achevés. On vient de mettre la dernière main aux deux façades. Quatre statues en plâtre, représentant les quatre parties du monde, ont été placées aux angles des balcons. On assure que le PASSAGE pourra être livré à la circulation

composée tout exprès par Lesueur, maître de chapelle de l'empereur. Il fallait, pour être admis à cette fête, avoir au moins le grade de commandant. Les maréchaux et les généraux qui la donnaient, avait fait venir de Paris des costumes et des uniformes brodés avec une richesse et un goût inconcevables. Le groupe qu'ils formèrent autour de l'empereur lorsqu'il arriva dans la salle du bal, construite tout exprès par les charpentiers de la marine, était étincelant d'or, d'argent et de pierres. Le maréchal Augereau, entr'autres, était remarquable. En le voyant, Napoléon ne put s'empêcher de sourire. Il vit en effet que celui qu'il appelait son frère d'armes avait fait faire un habit de maréchal et tout le costume qui l'accompagnait, suivant la stricte ordonnance, et, comme on devait s'y attendre, sans consulter d'autre goût que celui de son tailleur. Or, comme l'artiste aux jambes croisées n'avait pas mieux demandé que de mettre de la dorure partout, il avait fait au ci-devant républicain un habit de velours pensée brodé sur toutes les tailles et avait joint à cela une culotte de satin blanc à jarrettières brodées d'or, et des bas de soie à coques pailletés. Cette richesse de mauvais goût, avec cette énorme queue pompadour et poudrée, ces larges boucles d'oreilles d'argent, et le sabre républicain de vieux modèle qui lui pendait au côté, car Augereau ne voulut jamais porter d'autre sabre que celui qu'il avait au pont d'Arcole; cet ensemble plébéien, dis-je, avec les insignes de la noblesse et la volonté ferme d'être élégant et d'avoir des manières aristocrates, produisait une anomalie qui sautait à tous les yeux. Aussi, lorsqu'Augereau s'approcha de l'empereur si remarquablement bien dans la simplicité de son costume de colonel des guides, et qu'il lui fit une révérence de marquis de l'ancien régime pour lui dire, en tendant le jarret et en ouvrant une bouche fendue de l'une à l'autre oreille au milieu de laquelle descendait un nez de faucon :

— Sire....

Napoléon ne lui laissa pas achever son compliment; il l'interrompit en lui prenant la main et avec un sourire indéfinissable :

Bonjour, bonjour, mon cher maréchal, mon vieux frère d'armes, bonjour.

Et il passa outre en lui jetant un coup d'oeil qui était à lui seul tout un poème burlesque.

vers le milieu du mois prochain. C'est aussi à cette époque que plusieurs des personnes qui y ont loué des maisons entreront en jouissance.

M. le ministre des travaux publics a, par un arrêté du 20 courant, autorisé le sieur Lagoutte Delacroix à faire, vers la station de Malines, des essais des courbes, suivant le système Laignel dont M. Delacroix est l'importateur en Belgique.

Les divers essais faits en France permettent de compter sur un succès très-désirable, tant sous le rapport de la sécurité des voyageurs que sous celui d'une immense économie dans la construction des chemins de fer.

L'on remarque au bulletin de la bourse de Bruxelles, l'annonce d'actions de RAMET-IVOZ, ce qui pourrait donner lieu à voir confondre ce charbonnage avec la houillère d'Ivoz, dont les travaux datent de onze années et qui est en plein rapport, tandis que la première n'est qu'une concession ou les travaux en recherches, ne datent que d'un mois.

Le *Handelsblad* du 21 août dit qu'au moment où il met sous presse le gouvernement hollandais ne peut manquer d'avoir appris la réponse unanime des membres de la conférence de Londres à la proposition du roi Guillaume de signer les 24 articles.

Si notre correspondant de Londres, dit le *Handelsblad*, est aussi bien informé qu'il l'a été jusqu'à présent, les espérances que la Hollande s'était faites de voir se terminer le différend avec la Belgique, sans nouveaux sacrifices, se trouveraient déçues.

Nous apprenons, à notre grand regret, que les représentants des cinq cours ont acquiescé à la proposition faite par la France et l'Angleterre de prendre pour base du traité à intervenir le projet de traité dont, en 1835, divers articles ont été paraphés par le ministre hollandais à Londres et par ceux des cinq cours. En 1835, dit le *Handelsblad*, le but était de procurer à la Hollande des conditions de séparation moins onéreuses que celles des 24 articles, et maintenant ce serait pour les rendre encore plus pesantes à la Hollande que les 24 articles.

En premier lieu, l'Angleterre et la France exigeaient simplement que nous fissions abandon des arrérages, et maintenant on demande une nouvelle répartition de la dette dans laquelle nous ne recevrons annuellement que six millions de florins.

Le *Handelsblad* tout en disant qu'il ne veut point par des récriminations violentes, embarrasser la marche du gouvernement, déplore que les cabinets de Vienne, de St.-Petersbourg et de Berlin aient fléchi, et se demande pourquoi on a versé tant de sang et dépensé tant d'or pour renverser Napoléon si l'on veut encore tout céder à la France.

Nous lisons dans le *Bredasche-Courant*, sous la rubrique Breda et à la date du 20 août :

« Aujourd'hui de bon matin, à 5 heures, les troupes en campement composé d'une division de 12 bataillons d'infanterie, dont la première brigade était commandée par S. A. R. le prince héréditaire d'Orange et le bataillon de flanqueurs de L'AFDELING de grenadiers, par le prince Alexandre, se sont mises en marche du camp de Reyen, accompagnées d'un escadron de lanciers et de la batterie n. 9, pour le village de Strybeek sur les frontières, où elles ont pris position pendant quelque temps pour retourner ensuite au camp, en traversant notre ville. Sur les frontières belges il ne s'est montré qu'un escadron du régiment de chasseurs à cheval n. 1, qui avait ses avant-postes en face des nôtres. Derrière le bois de Meersel, il y avait encore en position un peloton de gendarmes et deux escadrons de lanciers.

S. A. R. le prince feld-maréchal qui accompagnait la division, après le retour de celle-ci, s'est mis en route pour La Haye.

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE. — CONCOURS DE 1838.

Un auditoire nombreux s'est réuni, pendant trois jours, à la salle des variétés St-Jacques, pour assister aux exercices qui ont eu lieu à l'occasion du concours pour la distribution des prix à notre Conservatoire Royal de musique. Cette assemblée a pu juger des progrès que font, chaque année, les élèves qui fréquentent cet établissement, progrès qui attestent les soins et le zèle de MM. les professeurs, et surtout de l'artiste distingué à qui en est confiée la direction.

A HUIS-CLOS. — Composition.

1er. prix. M. Soubre.

L'empereur était arrivé de bonne heure à cette fête. Il y resta trois quarts d'heure, dans une boulangère avec Mme. Bertrand, et se retira, après avoir annoncé à ses maréchaux qu'il partirait le lendemain, pour aller rejoindre l'impératrice Joséphine à qui il avait donné rendez-vous à Mayence.

Le lendemain Napoléon avait quitté Boulogne pour aller ceindre son front de la double couronne de France et d'Italie.

Au milieu des immenses préparatifs que Napoléon multipliait dans tous les ports de la France, de l'Espagne et de la Hollande pour triompher de l'Angleterre à Londres, ou pour la forcer à la paix, il avait posé sur son front la couronne de fer d'Italie (le 26 juin 1805 à Milan), comme pour apprendre au monde que Charlemagne avait un successeur; mais aussi pour que cette seconde couronne put s'affermir sur sa tête, il par un effet de cette confiance que la fortune lui donnait le droit d'avoir en lui, il écrivit directement au roi Georges une lettre qu'il data du camp de Castiglione, le 10 juin, où 40,000 hommes l'attendaient, comme à celui de Marengo, pour le voir avec son ancien habit de général, donner à l'impératrice Joséphine le *fac-simile* de la bataille qu'il avait gagnée neuf ans auparavant. Cette lettre était ainsi conçue :

Sire, monsieur mon frère,
 Je n'attache pas de déshonneur à faire les premiers pas. J'ai assez, je pense, prouvé à l'Europe, que je ne redoute aucune des chances de la guerre. La paix est le vœu de mon cœur; mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. Je conjure donc votre majesté de ne pas se refuser au bonheur de donner la paix au monde. Une coalition ne fera jamais qu'accroître la prépondérance et la grandeur continentale de la France.
 Et sur ce, sire, mon frère, je prie Dieu qu'il vous ait en sa digne garde.

Mais le roi que Napoléon avait cru devoir appeler *Monsieur son frère* parut peu disposé à reconnaître cette parenté politique. Dédaignant de correspondre, d'égal à égal, avec un monarque de création nouvelle, Georges fit répondre à M. de Talleyrand, par lord Mulgrave, en com-

Harmonie et accompagnement pratique.

2me. prix partagé entre Mlles. Brixhe et Samuel.

Solfège. — Hommes.

1er. prix. M. Labeye.

2me. prix partagé entre MM. Leblanc et Hougardy.

Accessit partagé entre MM. Vanderheyden et Herman.

Solfège. — Femmes.

2me. prix. Mlle. Mottet.

Accessit partagé entre Mlles. Voltem et Mouton, Fanny.

CONCOURS PUBLICS.

Fûte.

2e prix, rappel de 1856, M. Pirnay, (les prix en rappel ne seront pas distribués.)

Accessit, rappel de 1857, M. Giroux.

Hautbois.

Accessit, rappel de 1856, M. Halin.

Clarinette.

1er prix, partagé entre MM. d'Otreppe et Hamal.

Accessit. M. Mongy.

Cor.

2e prix, rappel de 1856, M. Massart, Alphonse.

Accessit, rappel de 1857, M. Watrin.

Basson.

1er prix. M. Christophe.

Accessit, rappel de 1857, M. Coune.

Chant — Hommes.

2e prix, rappel de 1857, M. Terry.

Accessit partagé entre MM. Pirson et de Bassompierre.

Violoncelle.

1er prix, M. Schendeler.

Accessit, M. Lhoest, Adolphe.

Violon.

1er prix, M. Graf, élève de M. Prume.

2e prix, M. Frère, élève de M. Wanson.

Accessit, M. Libert.

Piano.—Hommes.

1er prix, M. Dupont.

2me. prix (rappel de 1857), M. Massart, (Victor.)

Piano. — Femmes.

2me. prix. Mlle. de Meester.

Accessit. Mlle. de Cheratte, (Laure.)

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE.

Le conseil d'administration dans sa séance du 21 août, prenant en considération les jours fixés par plusieurs sociétés d'horticulture du pays, pour l'exposition de la fleur Dahlia, a modifié sa résolution du 12 juillet qui fixait l'exposition de Liège au 16 septembre, et décidé qu'elle aurait lieu le 7 du dit mois.

Les dispositions annoncées précédemment pour cette exposition sont maintenues à la réserve que le jury qui devait se réunir la veille de l'ouverture, se réunira le jour même de l'exposition, à 8 1/2 heures du matin.

Le président de la société, Louis JAMME.

Nous apprenons que dans la même séance, M. Decamps, docteur en pharmacie, a été élu secrétaire, en remplacement de M. Defresne, démissionnaire; et M. Rademackers, secrétaire-adjoint.

M. Borsu a consenti à continuer les mêmes fonctions.

INSTRUCTION POPULAIRE.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE DESSIN GÉOMÉTRIQUE APPLIQUÉ AUX ARTS INDUSTRIELS, ETC.; DÉDIÉ AU ROI.

Sous ce titre modeste, M. Deville Thiry, professeur à l'école industrielle de Liège, vient de publier un ouvrage aussi remarquable que précieux pour nos écoles primaires, ainsi que pour nos ouvriers. Jusqu'à présent aucun traité des sciences industrielles appliquées, ne nous a paru écrit avec autant de clarté, de simplicité et de méthode. Les tracés géométriques, qui, de prime abord, semblent les plus difficiles à comprendre, sont devenus sous sa plume, faciles et lucides: il faudrait être bien malheureusement organisé pour ne pas les exécuter sans le moindre effort d'esprit. En éloignant de son cours toutes les difficultés, et en lui donnant l'expression la plus simple, M. Deville Thiry a rendu, en particulier, un grand service aux ouvriers, qui n'ont ni le temps ni les moyens d'approfondir la science, et il a été assez sage pour préférer faire des exécutants que des pédans, toujours dangereux dans nos ateliers comme partout ailleurs. Ici le professeur conduit son élève, lui dit ce qu'il faut qu'il fasse ou ce qu'il doit éviter, pour obtenir tel ou tel résultat utile au maître comme à l'ouvrier. Son œuvre est éminemment utile et populaire et nous ne doutons nullement que le gouvernement ne s'empresse de la propager dans nos écoles primaires et industrielles. Ce serait un encouragement digne du service que M. Deville vient de rendre

mençant en ces termes: « Sa majesté a reçu la lettre qui lui a été adressée par le chef du gouvernement français, Buonaparte, etc. » Dans cette lettre le ministre anglais ne s'efforçait qu'à échapper, à travers les circonlocutions diplomatiques, à une réponse claire et positive. Quand Napoléon eut connaissance de cette note, il se contenta de dire :

« Eh bien! cette paix, je l'obtiendrai à force de triomphes, et puis l'Angleterre saura ce qu'elle lui a coûtée; en attendant, je veux que l'insolente épître du roi soit mise sous les yeux des trois corps de l'Etat, je veux qu'elle soit imprimée dans tous les journaux, sans réflexions, pour laisser à la France entière la liberté de faire les siennes, et de voir ce qu'il y a à faire avec de pareilles gens.

La franchise de cette communication excita au plus haut degré l'enthousiasme public, déjà exalté par la générosité de la démarche faite par l'empereur auprès du prince régent; et la guerre avec l'Angleterre fut de nouveau sanctionnée par l'opinion.

La fortune qui, en livrant le continent à Napoléon, réservait la mer pour les Anglais, l'avait tout à coup privé de l'homme sur lequel il comptait le plus pour l'accomplissement de ses projets maritimes. Le vice-amiral La Touche-Tréville venait de mourir à Toulon. Le choix d'un successeur, pour commander l'expédition qui devait partir de Toulon, était important: L'empereur, cette fois, ne voulut pas prendre sur lui de se décider seul, et proposa en quelque sorte des candidats à son ministre de la marine, en lui écrivant cette lettre si remarquable de laconisme :

« M. Decrès, pour commander l'escadre de Toulon, il me paraît qu'il n'y a que trois hommes: Bruix, Villeneuve et Rosily; lequel des trois me faut-il prendre? Répondre-moi aussitôt mon retour à Fontainebleau le 10 juillet prochain, et sur ce, M. Decrès, je prie Dieu de vous avoir en sa digne garde.

« Venise, le 30 juillet 1805. NAPOLEON. »

Par malheur le ministre désigna Villeneuve. Ce choix fit manquer l'expédition d'Angleterre et fut cause, plus tard, de la perte de notre marine.

Le 11 juillet Napoléon était à Fontainebleau. Il arriva de Turin, d'où il était parti le 8, trois jours auparavant, au milieu d'une manœuvre

au pays. Cet ouvrage, dont quelques journaux ont déjà parlé avec avantage, se compose d'un volume de texte et d'un atlas de 22 planches in-folio, contenant plus de 500 figures, servant de modèle à l'élève et de guide à l'instituteur.

Plusieurs livraisons du *Cours complet d'Agriculture*, publiée par MM. Pourrat frères, viennent de paraître. Cet ouvrage, destiné à remplacer les *Maisons rustiques* ou abrégés, ne coûte guère plus cher, et contient cependant trois fois plus de matières; nous nous plaisons à recommander un ouvrage aussi indispensable, aux propriétaires et aux négociants, publié par MM. Pourrat frères de Paris; il sera bien exécuté quoiqu'à bon marché (31 f. 20 l'ouvrage complet.)

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE DU 22 AOUT.

Naissances, 5 garçons, 2 filles.

Décès: 1 garçon, 1 femme, savoir: Anne Cath. Driessen, négère, âgée de 75 ans, rue du Pont.

ANNONCES.



DIMANCHE prochain, on JETTERA des ROUES d'OIES chez Mathieu MATRICHE, rue Basse-Chaussée.



DIMANCHE prochain, on JETTERA des ROUES d'OIES chez RASKIN-BIA, rue derrière le Mur des Anglais.



A VENDRE un BEAU CHEVAL, propre à deux mains, âgé de 4 ans 3 mois, race étrangère. S'adresser rue St.-Séverin, n° 697, à Liège. 1128

On CHERCHE un AIDE en PHARMACIE S'adresser rue Vinave-d'He, n° 38.

160,000 FRANCS à PLACER en tout ou parties. S'adresser par lettres affranchies à M. C. au bureau de cette feuille.

Le MARDI 4 SEPTEMBRE 1838, à 1 heure de relevée,

Monsieur Jules GERNAERT, rentier propriétaire, fera VENDRE chez le sieur Louis Ramelot, cabaretier, aux Bonnelles, par le ministère de M^e NIHOUL, notaire,

PLUSIEURS PORTIONS

DE

BEAU TAILLIS,

croissant dans son bois de Cornillon, situé commune de Seraing. A CRÉDIT.

UN HOMME d'un âge mûr cherche à se placer chez un COMMERÇANT pour tenir compte et faire d'autres ouvrages qui pourront se présenter. S'adresser rue Sur-le-Mont, en Féronstrée, n° 806. 1163

M. MULNIER, père, de Paris, peintre en miniature, passant par cette ville, a l'honneur de prévenir les personnes qui auraient l'intention de se faire peindre par lui qu'il n'a que très-peu de temps à séjourner à Liège.

Il est descendu HOTEL DE FLANDRE, rue du Pont d'Avroy, il est visible de 10 heures à 4. 1165

La dame veuve BOGNIARD-COLLIN, cessant son commerce, sa MAISON, rue Grande Tour, n° 86, à Liège, est à LOUER; elle cédera SES MARCHANDISES D'AUNAGE, soit en tout, soit en partie et sans rebut. Cette maison est très-spacieuse et bien achalandée. S'y adresser ainsi que pour la maison n° 576, rue Féronstrée, aussi à louer.

A LOUER pour le 24 septembre, UNE BELLE MAISON avec jardin, rue des Sœurs-Grises, à Liège, occupée par M. le conseiller Dechamps. S'adresser à M. JENICOT, joaillier, rue Neuvie, n° 977, à Liège. 947

qu'il faisait exécuter à la garnison; et le 14 il était dans la salle du conseil de sa baraque à Boulogne, entouré de ses maréchaux et de ses amiraux.

A peine était-il de retour au camp, qu'il reçut un grand nombre de projets ayant pour but d'effectuer plus sûrement sa descente en Angleterre. Dans l'un on lui indiquait la manière de repousser les boulets de canon au moyen de matelas de laine dont il aurait fait garnir l'extérieur de ses vaisseaux; dans l'autre il était question de grandes cloches de verre carrées, sous lesquelles un ou plusieurs soldats pouvaient se mettre à l'abri pour passer le détroit; mais de tous les hommes à projets qui avaient obstrué les avenues du quartier-général de Napoléon, devenu de plus en plus d'un difficile accès, car il n'accordait plus d'audience qu'elle ne lui parût suffisamment justifiée, il faut mettre au premier rang M. Quatremère-Disjonval, frère de M. Quatremère de Quincy, dont le nom devint européen après la restauration, comme perpétuel secrétaire de l'Académie des sciences et des beaux-arts. M. Disjonval avait enfin trouvé le moyen de faire arriver une partie de l'armée en Angleterre, sans qu'elle eût à craindre ni bourrasques ni attaques. Déjà l'auteur de ce fameux projet avait été poliment éconduit en l'absence de Napoléon, par la plupart des chefs de l'armée; mais il ne s'était pas tenu pour battu, et une fois l'empereur revenu à Boulogne, il était allé l'attendre à l'entrée de sa baraque pour lui présenter son projet.

Il lui remit, avec un humble salut, un gros rouleau de papier doré sur tranchet et élégamment orné de faveur bleue, rose et blanche, en disant :

— Sire, c'est le seul moyen de conduire sans péril la brave armée de Votre Majesté en Angleterre. Le procédé n'est pas ordinaire; mais il est économique. Sire, je supplie Votre Majesté de lire attentivement ce projet, qui doit faire faire à la science de l'histoire naturelle un pas immense.

Napoléon jeta à M. Disjonval un regard de défiance: on lui avait déjà présenté tant de projets! Mais bientôt sa figure reprit le calme qui lui était ordinaire, et reculant de deux pas :

— C'est bien, monsieur, répondit-il, je le lirai avec attention et il fit un petit salut de la main. (La suite à un N° prochain.)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

POURBAIX, CHIRURGIEN-DENTISTE,

QUAI DE LA SAUVENIÈRE, N° 48.

Reçoit tous les jours depuis 8 heures du matin jusqu'à 5.

A LOUER UN BEAU ET GRAND QUARTIER de 3 pièces dont cinq à feu et que l'on peut diviser, avec cave, grenier, cour, jardin indépendant et la jouissance d'un bosquet, à Fragnée, n. 869, près du Casino. 1117

LA PLACE de GARDE-CHAMPÊTRE de la commune de Grivegnée étant vacante, le bourgmestre invite ceux qui voudraient l'obtenir à lui adresser leur demande, accompagnée d'un certificat de moralité. Le bourgmestre, J. VIGNOUL. 1157

UNE MALLE, recouverte en cuir noir, grandeur ordinaire, portant sur l'un des côtés l'adresse d'un aubergiste de Calais ou de Boulogne, a été PERDUE sur la route de Liège à Aix-la-Chapelle, dans la nuit du 17 au 18 de ce mois. — Il sera accordé 100 FRANCS DE RECOMPENSE à celui qui la remettra à l'hôtel de la POMMELETTE, rue Souverain-Pont, à Liège.

VENTE

D'UN

BEAU MOBILIER

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le MERCREDI 29 AOUT courant et jour suivant s'il y a lieu, à 2 heures précises de relevée, le notaire GILKINET vendra AUX ENCHÈRES PUBLIQUES en la maison à Liège, quai de Fragnée, N° 865,

LE MOBILIER QUI LA GARNIT,

consistant en tables, chaises, commodes en acajou, un meuble de salon, verreries et cristaux, linges, literies, un bon piano, etc. On vendra également deux voitures.

ARGENT COMPTANT. 1172

AVIS POUR SURENCHÉRIR.

Suivant procès-verbal de vente aux enchères, à l'intervention de justice, reçu par M^e FRAIKIN, notaire, à Chokier, sous la date du 16 août 1800 trente-huit, les

IMMEUBLES ET RENTE,

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

SITUÉS A HORION-HOZÉMONT,

ont été adjugés, savoir :
1^{er} lot. Une MAISON ses appendices et dépendances avec 10 v. gr. de jardin et prairie, tenant à M. Stembert et à Jamart, au prix de trois mille francs en sus d'une rente de treize francs trente-sept centimes 5,000

2^e lot. Une AUTRE MAISON aussi avec ses dépendances et 7 v. gr. de prairie tenant à un chemin et à Regnier; au prix de seize cents francs outre le service de deux rentes annuelles ensemble évaluée à cinq francs 1,600

3^e lot. Une RENTE de Cinq francs due par Henri Etienne, cultivateur à Hozémont, au prix de soixante-quinze francs 75

Jusqu'inclu le 26 AOUT, à deux heures de relevée, on peut SURENCHÉRIR d'UN SIXIÈME les dits immeubles et rente en faisant la déclaration en l'étude du dit notaire. 1167

VENTE DÉFINITIVE

PAR

suite de surenchère.

M^e DUSART, notaire à Liège, fait savoir que, le 5 septembre 1858, à 11 heures, il vendra définitivement, en son étude, rue Féronstrée,

LA BELLE MAISON,

COTÉE 516 ET 517.

SISE A LIÈGE, CHAUSSÉE ST-GILLES.

Avec bâtimens, magasins, écurie, remise, cour, superbe jardin et contenant sept verges grandes.

La mise à prix sera de 49,550 francs, prix auquel cette belle propriété est portée par la surenchère.

S'adresser audit notaire pour connaître les conditions.

POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS A PARIS ET CHEZ LES LIBRAIRES DES DÉPARTEMENTS.

TROIS LIVRAISONS SONT EN VENTE.

COURS COMPLET

D'AGRICULTURE

1 f. 60 c. la livraison
52 livraisons
une par semaine.

L'ouvrage complet
aura paru
dans un an.

52 volumes sur carré, à 2 colonnes, 100 planches sur acier, etc., prix 51 fr. 20 c. l'ouvrage complet.

**CONTINUATION DE LA VENTE
CHEZ M^{me}. PETIT.**

JEUDI 25 août, vendredi, samedi et la semaine suivante, à 2 heures, VENTE PAR COUPONS, de draps et étoffes DE QUALITÉ SUPERIEURE, retirés du mont de piété. — Le mobilier sera vendu ultérieurement. 1175.

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

DEMANDE

EN EXTENSION DE CONCESSION DE MINES

DE

HOUILLE,

GISANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

DE

3 hectares 79 ares,

DÉPENDANS DES COMMUNES DE

ROMSÉE ET VAUX-SOUS-CHEVREMONT.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 13 août 1858, sous le n° 1780 du répertoire particulier, les sieurs Hubert Magnée et Paul Lambert, en qualité d'époux à Anne Lejaxhe, tous deux de Vaux-sous-Chevremont; Laurent Magnée, de Romsée; Aily Magnée, veuve Jean Boulanger, de Grivegnée; Andrien Joseph Randaxhe, de Fléron; Hubert Magnée, fils, de Beine, et Mathieu Joseph Nivard, d'Ayeneux, tous formant la société charbonnière du *Fond des Faives*, à Vaux-sous-Chevremont, ont formé une demande en extension de concession de mines de houille, gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de trois hectares soixante-dix-neuf ares, dépendant des communes de Romsée et Vaux-sous-Chevremont, et dont la délimitation est ainsi qu'il suit :

AU NORD,

partant de l'angle sud de la maison du sieur Ransy, par une ligne droite longue de cinq cent dix mètres environ, se terminant à l'angle Sud de la maison appartenant au sieur Cajot.

AU SUD,

longeant les limites Sud de la demande en concession, formée par le chemin de Vaux à Chaumont jusqu'à la rencontre de la ruelle.

A L'OUEST,

suivant ensuite cette ruelle sur une longueur de quatre-vingt-dix mètres; de ce point par une ligne droite, longue de cent dix mètres environ, se terminant à l'angle Sud de la maison Ransy, point de départ.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires fonciers les redevances fixe et proportionnelle qui seront déterminées conformément à la loi du 2 mai 1837.

LA DÉPUTATION PERMANENTE

DU

CONSEIL PROVINCIAL

DE LIÈGE,

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810

ET 2 MAI 1837,

ARRÊTE :

1^{er} Les collèges des bourgmestres et échevins de Liège, Romsée, Vaux-sous-Chevremont, Grivegnée, Fléron, Beine et Ayeneux, feront afficher pendant quatre mois consécutifs, la demande en extension de concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2^e Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3^e Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédésignés.

Fait à Liège, en séance le 17 août 1858.

Présens : MM. B^{on} Vandenstein, gouverneur-président, Delfosse, Scroux, Hubart, Lhonneux, Gouvy, Lekeu et Warzée, greffier provincial.

Pour expédition conforme,

Le greffier provincial,
F. N. J. WARZÉE.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

14, RUE DE LA RÉGENCE,

DE

A. LEROUX ET COMP.

RABAIS SUR RABAIS.

Histoire de la Révolution française, par Thiers, 6 vol. in-8°, 1858, au lieu de 50 frs. 21 60
Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 10 vol. in-8°, 1858, au lieu de 55 fr. 56
Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année 1812, par le général comte de Ségur, 2 vol., 1855, au lieu de 10 fr. 7
Dictionnaire technologique, ou Nouveau Dictionnaire des Arts et Métiers, 11 vol. in-8° à deux colonnes avec un atlas de 277 pl., nouvelle édition, au lieu de 178 fr. 90
Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire des hommes et des Choses, des Sciences, des Lettres et des Arts, 25 vol. grand in-8° à deux colonnes, au lieu de 200 fr. 90
Les fastes universels. 1 vol. in-folio. au lieu de 150 fr. 47 50
Le même ouvrage, 14 vol. in-8°, au lieu de 96 fr. 56
Œuvres complètes de Buffon et de Daubenton, 14 vol in-8° à deux colonnes, 72 planches coloriées, au lieu de 500 fr. 140
Précis de la Géographie universelle, par Malte-Brun, 6 vol. grand in-8° à deux colonnes, avec atlas de 71 cartes coloriées, au lieu de 106 fr. 63
On trouvera au même établissement une quantité d'autres ouvrages au rabais. — Bureau général d'abonnement à toutes les publications pittoresques et autres. — Les personnes qui prendront pour 500 fr. d'ouvrages jouiront encore d'une sur remise.

BOURSES.

PARIS, LE 21 AOUT.

Trois p. c.	80 95	Actions réunies.	—
Quatre p. c.	—	Différée ancienne.	—
Cinq p. c.	111 80	Dito nouv. s. int.	—
Act. de la Banque. 2655	—	Dettes actives.	22 1/4
Obl. la vil. de Par. 1160	—	Id. passive.	4 1/2
Emprunt belge.	—	Emp. rom.	102
Société Générale.	—	Rente de Naples.	99 80
Banque de Belgiq. 1440	—	Emp. portugais.	—
Mutualité.	—	Miguéliste.	—

LONDRES, LE 20 AOUT.

5 % consolidés.	94 1/4	Différées.	—
BELGE. 1852, c.	102 1/2	Passives.	—
HOL. Dette active.	54 1/2	RUSSIE.	—
PORTUG. 5 p. c.	56 5/8	BRESIL.	84 5/8
Id. 3 p. c.	24	MEXICAINS 6 p. c.	24
ESP. Emp. 1854.	21 1/2		

AMSTERDAM, LE 21 AOUT.

HOLL. Dette activ.	101 11/16	Certific. à Amster.	—
Dito 2 1/2.	54 5/8	POLOGNE. L. B. 500	—
Différée.	—	PR ^{us} . L. de Rd. 50	—
Billet de change.	24 3/4	ESPAGNE. E. Ard.	20 1/4
Obl. synd. d'am	95 9/16	Dito grad.	—
" 5 1/2.	79 3/4	Dettes différ. anc.	—
S. de C. des P.-B.	166 5/8	" nouv.	—
" nouvelle.	—	" passive.	—
RUSSIE. Hope et Co	105 1/2	AUTR. Métall. 5.	105 5/8
" 1829. 5.	105 1/4	BRES. Obl. à Lond.	85
Inscr. au gr. livre	69 5/8		

ANVERS, LE 22 AOUT.

ANVERS. Det. act.	104 1/2	A PRUSSE. Em. à Berl.	116 5/4
" Det. diff.	49	A NAPLES. Cert. Fal.	95 5/8
Empr. de 48 mill.	101 1/2	A ET. ROM. Lev. 1852.	101 5/8
Id. de 50 mill.	91 1/2	P Cert. à A. 1854.	100 5/8
HOLL. Dette activ.	—		
Rente rembours.	—		
AUTRICHE. Métall.	106 1/2	A	
Lots de fl. 100.	—	Amsterd. C. jours.	1/2 % p. P
" fl. 250.	400	Id. 2 mois.	—
" fl. 500.	—	Rotterd. C. jours.	1/2 % p. P
POLOG. Lots fl. 500.	157 3/4	Id. 3 mois.	—
" " fl. 500.	—	Paris. C. jours.	1/8 av. A
BRES. Em. L. 1854.	81 5/4	Id. 2 mois.	5/8 p. A
ESPAGNE. Ardoin.	20	Londres. C. jours.	40 1/2 1/2 A
Dettes passiv. 1854.	—	Id. 2 mois.	40 1/2 A
" Différée.	6	Francfort. C. jours	55 15/16 A
DANEMARC. E. Notl.	—	Id. 3 mois.	—
Dito à L.	75 1/4	P Bruxelles et Gand.	—

BRUXELLES, LE 22 AOUT.

Dette active 2 1/2.	55	A Brasseries.	—
Emp. Rothschild.	101 5/8 et	A Tapis.	—
Fin courant.	—	A Fer d'Ougrée.	—
Emp. de 50 mill.	91 1/2	P Mutualité.	117 1/8 A
Id. de 57 mil.	73 5/4	S. C. Bruges.	—
Emp. de 1852 (4).	—	Monceaux.	—
Act de la Soc. G. 820	—	P Act. Réunies.	—
Emp. de Paris.	—	A Borinage.	—
S. de Comm. de c. 149	—	A Houyoux.	—
B. de Belgique.	—	A Papeterie.	—
C. de S. et Oise.	—	A Sits de Fer.	—
Hauts-Fourneaux.	—	A Luxembourg.	—
Banque Foncière.	100 1/2	P Civile.	—
Idem.	—	A Herve.	—
Flenu.	104	A Ch. de Fer de Col.	—
Hornu.	—	A Ch. de B., M. et B.	—
Sclessin.	—	A Asphalt.	—
Soc. Nationale.	125	A Holl. Dette active.	54 1/4
Levant du Flenu.	—	A Losrenten inscrit.	—
Ougrée.	—	A Antriche. Métalliq.	—
Sars-Longscham.	—	A Naples. C. Falcon.	—
Chemin de Fer.	—	A Espagne. Ardoin.	20 1/8 P
Vennes.	—	A Fin courant.	—
St-Léonard.	—	A Prime un mois.	—
Chatelneau.	—	A Différée de 1850.	—
Verreries.	—	A Idem de 1855.	—
Betteraves.	—	A Passives.	—
Verr. de Charf.	—	A BRESIL. E. de Roth.	—
L'Espérance.	—	A Rome. E. de 1854.	101 5/8

VIENNE, LE 14 AOUT.

Métalliques, 107 1/2. — Actions de la Banque, 1440 1/2.
Imprimerie de J.-Bte Nossent, rue du Pot-d'Or, N° 622, à Liège.